

FL/

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-:-

DECRET N°74-131 du 9 mai 1974

modifiant le décret n° 73-368 du 8 Décembre 1973 portant nomination des membres du Comité Consultatif de la Fonction Publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret n° 73-17 du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;
- VU l'ordonnance n° 72-23 du 24 Juillet 1972 portant Statut Général de la Fonction Publique du Dahomey ;
- VU le décret n° 72-186 du 24 Juillet 1972 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique du Dahomey ;
- VU le décret n° 59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le décret n° 73-367 du 8 Décembre 1973, relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Comité Consultatif de la Fonction Publique ;
- VU le décret n° 73-368 du 8 Décembre 1973 portant nomination des membres du Comité Consultatif de la Fonction Publique ;
- SUR Rapport du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;
- LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Le décret n° 73-368 du 8 Décembre 1973 portant nomination des membres du Comité Consultatif de la Fonction Publique est modifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE

Article 1er : Sont nommés membres titulaires et suppléants représentant l'Administration au sein du Comité Consultatif de la Fonction Publique :

.../...

MEMBRES TITULAIRES

.....
.....
5°) - Mr. ADDA Pascal, Directeur des Affaires Intérieures
.....

MEMBRES SUPPLEANTS

.....
2° - Mr. SACRAMENTO Firmin Grégoire,
Directeur de la Formation Professionnelle et des Stages
.....
5° - Mr. SOSSOUVI MENSAH Noël,
Conseiller Technique au Ministère de l'Intérieur et de
la Sécurité
.....

L I R E :

Article 1er : Sont nommés membres titulaires et suppléants représentant
l'Administration au sein du Comité Consultatif de la Fonction Publique :

MEMBRES TITULAIRES :

.....
5° - Mr. AIVODJI Désiré, Directeur Général des Affaires Inté-
rieures.
.....

MEMBRES SUPPLEANTS :

.....
2° - Mr. GLELE TOSSA André, Directeur du Personnel
.....

5° - Mr. ADOGBO MEDAGBE Désiré, Directeur des Collectivités
Locales
.....